



Rue du Fort de Bonnelles, 8
1040 Bruxelles
T : 02 / 733.42.51
F : 02 / 733.99.20
Email : sainte.anne@scarlet.be

Mardi 22 mars 2016

Objets: consignes pour les jours prochains

Chers parents,

Nous avons, à nouveau, vécu une journée particulière à l'école ce mardi. Les enfants ont été informés des événements extérieurs en fin de matinée et des espaces de parole ont été aménagés dans les classes pour leur permettre d'en parler.

Nous avons reçu une circulaire de madame Milquet nous informant que **les écoles resteraient ouvertes les prochains jours sauf si le conseil national de sécurité en décidait autrement.** Nous vous invitons donc à suivre l'actualité en cette fin de journée.

Dans cette même circulaire, plusieurs recommandations nous étaient adressées; elles sont concrètement traduites dans l'organisation suivante:

- l'école ne sera accessible que par **un seul point d'entrée** ces 3 derniers jours du trimestre, à savoir la grande porte rue du Fort de Bonnelles. Nous vous demandons de déposer votre enfant avant la grande porte et de libérer le passage pour les autres arrivants; les parents d'enfants de classe d'accueil, de M1 et M2 sont bien sûr toujours autorisés à accompagner leur enfant dans l'école jusqu'à leur classe ou au local de garderie.
- Pour la sortie des classes, et afin de diminuer au maximum les rassemblements de personnes devant l'école, nous continuerons à garder les 3 sorties habituelles:
 - Grande porte rue Fort de Bonnelles pour les enfants d'accueil, de M1 et M2
 - Petite porte rue Fort de Bonnelles pour les enfants de M3 à P3
 - La grille verte pour les enfants de P4 à P6
 - Si il y a plusieurs enfants dans une même famille, la sortie sera effectuée par la porte de l'ainé.
- **Pour reprendre les enfants à la garderie**, nous appliquerons toujours la même procédure: accès à l'école via la grille verte dès 12h30 le mercredi et 15h30 le jeudi et le vendredi. Pour rappel, **le mercredi après-midi**, les portes sont fermées entre 13h30 et 16h30. Si vous souhaitez reprendre votre enfant c'est donc bien **avant 13h30** ou **après 16h30**.

Je vous remercie déjà pour la toute bonne collaboration dont vous avez fait preuve ce mardi et suis persuadé que vous comprenez la pertinence des mesures adoptées jusqu'à la fin de la semaine.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous prie de croire, chers parents, en notre entier dévouement.

Pour l'équipe éducative, Alain Bonus